



Motion de la FERC CGT au CT-MESR concernant la LPR

Le MESRI a adossé à la LPR un budget en trompe-l'œil et dénoncé comme tel par plusieurs organisations syndicales. Les budgets initiaux des établissements 2021 ont été présentés dans les conseils d'administration fin 2020. Les lignes budgétaires pour abonder l'agenda LPR en 2021 sont bien maigres au regard des besoins réels de la recherche et bien en-deçà des promesses gouvernementales. L'augmentation historique des budgets, telle que nous l'a promise la ministre, ne sera pas pour 2021, c'est une certitude. Dans le contexte économique difficile lié à une crise sanitaire sans perspective de fin, croire aux promesses budgétaires pour les neuf années à venir relève de l'hypnose. L'augmentation budgétaire 2021 à l'échelle d'un établissement ne permet même pas d'éviter des diminutions budgétaires dans certaines unités de recherche ! La LPR c'est la certitude de la casse du statut de fonctionnaire et une précarisation toujours plus importante de l'emploi dans l'ESR. La LPR, c'est la certitude de budgets fléchés sur les appels à projet. La LPR nous n'en voulons toujours pas et demandons son abrogation.

Motion adoptée par le CT-MESR du 19 janvier 2021.

Vote : 7 Pour (CGT, FSU, FO, SUD), 0 Abstention, 4 Contre (SNPTES).

NPPV : 4 (CFDT, UNSA).